

CALENDRIER RENTREE SCOLAIRE 2020-2021

Mardi 1^{er} septembre 2020 à partir de 8h30

pour les élèves internes, externes et demi-pensionnaires des classes de :

3^{ème} EA

2^{nde} GT et 2^{ndes} PRO

- **8h30** : accueil administratif et installation à l'internat
- **11h15** : réunion d'information parents/élèves/Direction à l'amphithéâtre du lycée
- **12h15** : repas des élèves
- **13h30-17h00** : Prise en charge des élèves par le professeur principal et les enseignants de la classe
- **17h00** : goûter et activités favorisant l'intégration.

L'emploi du temps prend effet à compter du mercredi 2 septembre à 8h00.

Mercredi 2 septembre 2020 à partir de 8h30

pour les élèves internes, externes et demi-pensionnaires des classes de :

1^{ère} STAV et 1^{ères} PRO

- **8h30** : accueil administratif et installation à l'internat
- **11h15** : réunion d'information parents/élèves/Direction à l'amphithéâtre du lycée
- **12h15** : repas des élèves et après-midi libre
- **18h00** : appel en classe des élèves internes

**L'emploi du temps prend effet à compter du jeudi 3 septembre à 9h00
(8h00-9h00 : prise en charge par le professeur principal)**

Mercredi 2 septembre 2020 à partir de 14h00

pour les élèves internes/externes :demi-pensionnaires des classes de :

Term STAV

Term PRO

- **14h00** : accueil administratif et installation à l'internat
- **16h15** : réunion d'information parents/élèves/Direction à l'amphithéâtre du lycée

Pour les élèves internes, pas de sortie possible en ville l'après-midi du mercredi 2 septembre.
Pour les élèves demi-pensionnaires, il n'est pas prévu de navette de transport scolaire en fin de journée du mercredi 2 septembre.

**L'emploi du temps prend effet à compter du jeudi 3 septembre à 9h00
(8h00-9h00 : prise en charge par le professeur principal)**



Informations générales

- Les horaires de rentrée sont à respecter pour le bon déroulement de la rentrée.
- Aucun élève ne peut être accueilli la veille de la rentrée scolaire de sa classe.
- La présence des familles à la réunion d'information le jour de rentrée est fortement conseillée.
- Tous les élèves doivent être en possession, dès la rentrée, de leurs affaires spécifiques pour les activités d'Education Physique et Sportive, d'équitation, de travaux pratiques sur l'exploitation (selon les recommandations transmises dans le dossier d'inscription).
- **Les apprenants doivent être munis dès la rentrée de la carte jeune délivrée par la Région Occitanie.**

Pensez à demander la carte jeune sur le site internet de la Région Occitanie (conservez votre identifiant et votre mot de passe).

La carte jeune est indispensable :

pour les passages au self

pour recevoir les livres et les tenues professionnelles.

Notre lycée étant labellisé « lycée numérique », la carte jeune est également indispensable pour que les élèves de 2nde puissent bénéficier de l'ordinateur portable offert par la Région Occitanie.

Les manuels scolaires seront distribués durant les deux premières semaines de septembre.

Les tenues professionnelles pour les élèves de 3^{ème} et 2nde PRO seront distribuées durant le mois de septembre.